

COMMISSION DES INFRACTIONS AUX REGLES DU JEU (CIRJ)

Décisions CIRJ du 15 décembre 2017 :

NOM	Prénom	Club	DIV.	MATCH	DATE	INFRACTION	DECISION
BENOIST	Pierre-Yves	Annecy	D3	Annecy-Chambéry	09/12/17	Charge à la tête	Complément d'information
CAMURAT	Louis	Valenciennes	D2	Evry-Viry-Valenciennes	09/12/17	Piquage	Complément d'information
CRINON	Pierre	Gap	SLM	Gap-Rouen	08/12/17	Bagarre	2 matches dont 1 av sursis
DELBAERT	Jérémy	Caen	D1	Cholet-Caen	08/12/17	Charge à la tête	Méconduite pour le match
GUINEBERTEAU	Quentin	Cholet	D1	Cholet-Caen	08/12/2017	Piquage	Complément d'information
LAINE	Jussi	Tours	D1	Tours-Anglet	12/12/2017	Incorrection envers officiel	1 match ferme
LE DOUX	Kévin	Evry-Viry	D2	Evry-Viry	09/12/17	Charge à la tête	5 matches dont 2 avec sursis
LAVANANT	Adrien	Chambéry	D3	Annecy-Chambéry	09/12/17	Incorrection envers officiel	1 match ferme
MAZANEC	Martin	Nice	SLM	Lyon-Nice	05/12/17	Charge contre la tête	Complément d'information
MCGOVERN	Sean	Cholet	D1	Anglet-Cholet	02/12/17	Charge contre la bande	3 matches dont 1 avec sursis
PRIER	Scott	Briançon	D1	Briançon-Annecy	09/12/17	Piquage	Complément d'information
RACHEX	Davy	Annecy	D3	Annecy-Chambéry	09/12/17	Bagarre	Méconduite pour le match
RETIF MONNEAU	Hugo	Evry-Viry	D2	Rouen-Evry-Viry	25/11/17	Charge par derrière	3 matches dont 1 avec sursis

L'infraction indiquée correspond à la codification IIHF ; la décision prend en compte la nature de la pénalité (MPM ou PMM) et les circonstances de l'infraction.